

BORDEAUX (Ouest)

BOUSCAT (L.E)

BRUGES

EYSINES

HAILLAN (L.E)

MÉRIGNAC

## Synthèse de l'année 2021

0005

001174

### Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 329 analyses bactériologiques et 343 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

### Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.



Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

L'Unité de distribution de CAP ROUX dépend du service de l'eau de Bordeaux Métropole et comprend le réseau de distribution d'eau des communes de Bordeaux (Caudéran, Saint Augustin, avenue d'Arès), Bruges, Eysines, le Bouscat, le Haillan, Mérignac. Les eaux distribuées sur l'unité de distribution Cap Roux proviennent exclusivement de captages profonds qui transitent par la station de Cap Roux alimentée par l'eau des stations de traitement de Saussette (Léognan), Gajac et Gamarde (Saint Médard en Jalles) et par les stations de Ruet (le Haillan), Capeyron et Parc (Mérignac) et La Forêt (Eysines). Ces eaux subissent pour la plupart un traitement simple de déferrisation, de mise à l'équilibre et de chloration. Un traitement plus complet de filtration, mise à l'équilibre et désinfection est effectué aux stations de Gajac et Gamarde. 80,8 % des captages de Bordeaux Métropole sont dotés de périmètres de protection, la procédure de régularisation pour les autres captages est engagée.

### Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100 % des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux limites de qualité (bactéries Escherichia coli et entérocoques).

### Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 8,10 mg/l

### Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau calcaire. Valeur moyenne : 21,33 °F.

### Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,21 mg/l.

### Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 0,080 µg/l.

### AVIS SANITAIRE GLOBAL

**BACTÉRIOLOGIE** : 100% des 329 échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

**PHYSICO-CHIMIE** : 99,7% des 343 échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité. - Un dépassement de la limite de qualité du paramètre turbidité (1,2 NFU) le 13/10/2021 a été observé à la station Cap Roux, non confirmé lors du prélèvement du 20/10/2021.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex

Téléphone : 09 69 37 00 33 – Mail : [ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-dd33-sante-environnement@ars.sante.fr)

**Destinataires**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	MONSIEUR LE PRESIDENT - BORDEAUX METROPOLE
Pôle santé publique et santé environnementale	MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LE HAILLAN
Service Santé Environnementale	MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE (BDX METROPOLE)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : BORDEAUX METROPOLE**

<b>Prélèvement</b>	00242572	<b>Commune</b>	HAILLAN (LE)
<b>Unité de gestion</b>	0005 BORDEAUX METROPOLE	<b>Prélevé le :</b>	mercredi 13 avril 2022 à 10h00
<b>Installation</b>	UDI 001174 CAP ROUX	<b>par :</b>	LABO LDA33 - FREMY
<b>Point de surveillance</b>	S 0000000567 BOURG	<b>Type visite :</b>	D1
<b>Localisation exacte</b>	MAIRIE - SANITAIRES ACCUEIL -		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Non mesurée			
Température de l'eau	16,2 °C		25	
Chlore libre	0,2 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,23 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306  
 Type d'analyse : D1D Code SISE de l'analyse : 00245800 Référence laboratoire : INC/02364/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	5 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Coloration	<2,5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	0,38 NFU		2	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH	7,6 unité pH		de 6,5 à 9	
<b>MINERALISATION</b>				
Conductivité à 25°C	561 µS/cm		de 200 à 1100	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium d'origine naturelle	<0,01 mg/L		0,5	
<b>FER ET MANGANESE</b>				
Fer total	38 µg/L		200	
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX</b>				
Aluminium total µg/l	5 µg/L		200	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>				
Température de mesure du pH	22,7 °C			

<b>22 AVR. 2022</b>	
Pôle des Ressources	Pôle Culturel
Pôle Technique et de l'aménagement durable	Pôle des Services à la population
Ville du Haillan Courrier arrivé	Direction Générale
Cabinet	Communication
Police Municipale	CCAS

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00242572)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux, le 21 avril 2022  
 L'ingénieur d'études sanitaires

GROFF BAPTISTE

**Destinataires**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	MONSIEUR LE PRESIDENT - BORDEAUX METROPOLE
Pôle santé publique et santé environnementale	MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LE HAILLAN
Service Santé Environnementale	MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE (BDX METROPOLE)

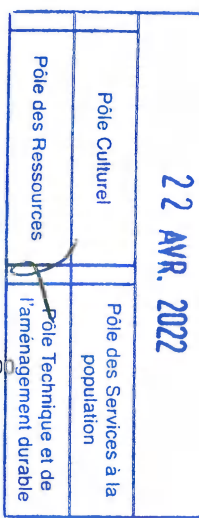
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : BORDEAUX METROPOLE**

Prélèvement	00242571	Commune	HAILLAN (LE)
Unité de gestion	0005 BORDEAUX METROPOLE	Prélevé le :	mercredi 13 avril 2022 à 10h25
Installation	UDI 001174 CAP ROUX	par :	LABO LDA33 - FREMY
Point de surveillance	S 0000002135 EDMOND ROSTAND	Type visite :	D1
Localisation exacte	ECOLE LA LUZERNE - CUISINE - PLONGE -		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Non mesurée			
Température de l'eau	16,5 °C		25	
Chlore libre	0,3 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,32 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306  
 Type de l'analyse : D1E Code SISE de l'analyse : 00245799 Référence laboratoire : INC/02365/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Coloration	<2,5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	0,25 NFU		2	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH	7,6 unité pH		de 6,5 à 9	
<b>MINERALISATION</b>				
Conductivité à 25°C	517 µS/cm		de 200 à 1100	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium d'origine naturelle	<0,01 mg/L		0,5	
<b>FER ET MANGANESE</b>				
Fer total	29 µg/L		200	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>				
Température de mesure du pH	22,8 °C			

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00242571)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux, le 21 avril 2022  
 L'ingénieur d'études sanitaires

GROFF BAPTISTE